

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 6

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

SI ?...

E, bonjour, comment ça va ? Il y a longtemps qu'on ne vous a vu. Vous n'avez pas fait de maladie ?

— Non point. Je me porte à merveille. Et vous ?

— Ça va, ça va. Un peu grippé. Ça passera.

— Eh ! bien, pour marquer cette heureuse rencontre, nous allons vite partager trois décis.

— Croyez-vous ? Alors, « en vitesse », car j'ai un rendez-vous d'affaires.

— Ça va bien, moi aussi. Garçon, trois décis de vieux.

— V'là, m'sieur, v'là !

— A la vôtre. Il y a longtemps que nous n'avons « trinqué » ensemble. Depuis que j'ai quitté le canton, je n'ai pas souvent occasion d'y revenir.

— A la vôtre ! Votre famille va toujours bien ?

— Très bien, merci. J'ai un nouveau prince héritier depuis l'an dernier.

— Mes félicitations. Continuez ! Moi, j'ai écourté la lignée.

— Alors que dit-on ici ? La politique ?...

— Oh ! la politique, vous savez, ça me laisse froid.

— Il ne faut pourtant pas s'en désintéresser. C'est un devoir patriotique que de s'occuper tant soit peu des affaires publiques.

— D'accord. Mais...

— Mais, n'avez-vous pas été conseiller d'Etat... municipal ?

— Moi ? Vous voulez rire. Je n'en ai aucune envie.

— Et pourquoi pas ? Vous, aussi bien qu'un autre.

— Allons, trêve à la plaisanterie. Mon sort suffit à mon ambition.

— D'accord. Mais admettons que vous ayez été nommé conseiller d'Etat ou municipal, comment auriez-vous conçu votre mandat ? Là, en toute franchise ?...

— Diable ! vous me prenez au pied levé. Je n'ai jamais songé à cette éventualité et ne m'y suis, par conséquent, point préparé. Vous répondre n'est donc pas aisé.

— J'en conviens. Mais ici, entre nous, vous n'avez pas à vous gêner.

— Eh ! bien, je crois que si mes concitoyens m'avaient fait l'honneur de me nommer conseiller d'Etat ou municipal, j'aurais commencé par ne tenir aucun compte de l'opinion publique, un élément changeant, ondoyant, inconscient et irresponsable. Je me serais acquitté aussi consciencieusement que possible du mandat qu'on m'avait confié, en gardant toutefois toute ma liberté de décision et d'action, liberté qui est le corollaire naturel des responsabilités qui incombent aux autorités exécutives. Du reste, cette liberté est limitée, dans ses excès, pour autant qu'il y ait excès, par le Grand conseil et le peuple, en ce qui concerne le Conseil d'Etat ; par le Conseil communal, en ce qui touche la Municipalité.

— Et que répondriez-vous aux incessants quémailleurs qui, le jour durant, sont à la porte des autorités pour leur demander ceci ou cela, en faveur, soi-disant de l'intérêt général ou, ce qui est plus fréquent, dans le seul intérêt du quartier qu'ils habitent ?

— Eh ! bien, à ces administrés-là, je répon-

drais : « Cher Monsieur, votre suggestion est intéressante — il faut toujours donner cette innocente satisfaction à leur amour-propre — je l'étudierai. Seulement, il ne faut point vous dissimuler que tout cela occasionne des dépenses... Et vous êtes contribuable, cher Monsieur. Ne l'oubliez pas. Au revoir ! Je ne vous reconduis pas. »

— Et, à l'expiration de votre mandat, au moment d'en solliciter, des caprices du corps électoral, le renouvellement, que promettrez-vous à vos électeurs ?

— Tout !

J. M.



ON MINÇO

U que lo mondo est mondo, lài a adé z'u dâi braccillions on pou pertot, et mē mouzo que tant que lo mondo dourerà, lài arà adé dâi dzeins à petita concheince por quoui on blisset de mounia vaut mî quē l'honneur et lo bon renom et à quoui ne tsaudrâi rein dē veindrē lào z'âma se cein poivē lào rapportâ oquē, et qu'âmont atant la paidrē quē dē paidrē oquē d'autro. Por leu, l'est tot-on.

On crouïo guieux avâi atsetâ onna tchivra à crédit, et l'avâi promet dē la pâyî cauquē teimps après. Quand lo termo arrevâ, diable lo pas que sē demézēzâ po teni sa parola, et cē qu'avâi veindu la cabra dut atteinrē, et l'eut bio lo relancî po avâi se n'ardzeint, n'avancâ pas mē quē dē cratchi perque bas. On dzo, que lo reincontrâ, lo menaçâ dē lo remetre à protireur se ne pâyivē pas et l'autro lài demandâ dē preindrē pacheince onco quieinzē dzo et que sein fauta, l'âodrâi lo pâyî. Lē quieinzē dzo sē passont, et lo gaillâ fe coumeint Malbrouque : ne revint pas.

— N'est pas question dē cein, ora, lài fâ lo créancier, qu'allâ lo trovâ, vâo-tou pâyî, oï âo na ?

— Coumeint, pâyî ! repond lo crouïo sire, t'ē dza pâyî, et t'as bin dâo toupet dē veni mē reccliamâ oquē ; tē dâivo rein !

Et lo chenapan l'einvoyâ à ti lē diablo ein lài sotgeint que l'avâi pâyî quand bin n'êtâi pas veré.

— Ah ! l'est dinsē que te vâo féré, repond lo veindiâo, eh bin, atteinis !

Adon portâ plicheint âo dzudzo dē pé que lē fe paraitrē ti dou, et lē vouaigue remē à sē tsermailli et à preteinrē ti dou que l'aviont lē drâi. Lo dzudzo ne savâi pas quē féré, et cē qu'avâi veindu la tchivra, qu'êtâi on bravo hommo et que sē peinsâvē que l'autro avâi portant on pou dē concheince, fe âo dzudzo :

— Eh bin, se Sami (lo larro s'appelâvē Sami), se Sami oussē djurâ que l'a pâyî, lài reccliamâ perein !

— Eh bin, vo z'ouddē, se fâ lo dzudzo à Sami, pâodē-vo djurâ d'avâi pâyî ellia tchivra ?

— Et oï, repond lo chenapan.

Ora ne sē pas se fe : « croix de bois, croix de fer, si je mens, je vais en enfer », âo bin se fe coumeint quand on prêtē sermeint ; mâ tantia

que djurâ d'avâi pâyî, et tot fut de. La comparchon bôtâ, et tsacon sē reterâ.

Ein dēcheindeint lē z'ēgras dē tsi lo dzudzo, lo brâvo hommo, à quoui l'autro fasâi pedi, lài fâ :

— Mâ ! qu'as-tou peinsâ, Sami, te vins portant dē paidrē te n'âma !

— T'as bin perdu ta tchivra, tē ! lài repond lo coquien.

Au téléphone. — Thomas est seul au logis. Sa femme est absente depuis trois jours, et le quatrième, il doit aller lui faire visite. Mais par suite de circonstances imprévues il en est empêché ; il en fut très peiné, car il aimait sa femme. Que faire ?

— C'est simple, dit une voisine, téléphonez-lui ce qui est arrivé.

Thomas suivit ce conseil, mais il n'avait jamais téléphoné de sa vie.

— Je voudrais causer avec ma femme, dit-il.

— Quel numéro ?

— Quel numéro ! riposta Thomas, prêt à se fâcher. Est-ce que vous croyez que j'en ai trente-six !

Samy.

Le français comme on le parle.

Dans la bonbonnière d'Agathe

Le petit Sylvain va puiser,

Car il y est autorisé

Par sa cousine qui le gâte.

En allongeant la main, il semble

Qu'aucun des bonbons ne lui plait.

Il dit : Cousine, j'en voudrais

« Un coillé ensemble » !



LA RACLETTE

(Extrait de la «Chronique valaisanne» — signée E. T.
— de la «Feuille d'Avis de Lausanne»)

QUI ne connaît la raclette valaisanne, cet incomparable produit si simple et si savoureux qui s'allie en une harmonie suave avec le fendant ? Elle a porté bien loin la réputation du « Vieux Pays ». Soit qu'on la savoure dans les auberges, soit qu'on la déguste en plein air, préparée au feu des mélèzes, la raclette est quelque chose qui vous remet le cœur en place, comme disait l'autre.

On jugera du rôle que joue ce mets national par le fait qu'il eut, récemment, les honneurs d'un débat au sein du Grand conseil du Valais. En effet, au cours d'une interpellation sur une association de producteurs de fromages, un député signala avec une indignation bien légitime qu'à l'occasion de manifestations organisées en dehors du canton, on avait servi de la raclette soi-disant valaisanne, mais qui était préparée en réalité avec du fromage non valaisan. Le restaurateur placardait l'affiche alléchante : « Raclette au fromage de Conches et de Bagnes », alors que le produit était issu de la Gruyère, du Jura vaudois et de l'Emmenthal.

Du coup, un grand silence se fit dans l'assemblée législative. Les conversations particulières cessèrent ; les journaux se replièrent instantané-